

Le Volontariat International en Entreprise (VIE)

Vous êtes jeune diplômé et souhaitez partir travailler à l'étranger ?

- Quel que soit votre parcours, le Volontariat International en Entreprise vous propose d'acquérir une expérience professionnelle à l'international au sein d'une entreprise française.
- Pour signer un contrat de 6 à 24 mois, vous devez notamment être âgé de 18 à 28 ans, de nationalité française ou ressortissant de l'Espace Economique Européen. Vous pouvez être recruté par une entreprise dans différents domaines, marketing, commercial, comptabilité, RH, juridique, ingénierie, etc.
- C'est à vous de trouver votre mission parmi les offres sur le site de France Travail, ou du site du centre d'information sur le volontariat international. Vous pouvez aussi démarcher directement une entreprise.



→ mon-vie-via.businessfrance.fr/



Découvrez notre actualité sur cap-metiers.fr

et nos réseaux sociaux



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine